



Injures racistes et menaces en présence d'un Huissier

Par **chrysalide**, le 10/12/2009 à 22:24

Bonjour,

Je m'adresse à tous ceux qui sont respectueux des droits de l'homme du respect de son prochain et des valeurs de la République.

A tous ceux qui luttent contre le racisme et l'antisémitisme.

A tous les Hommes de droit, Avocats, Associations dignes de leur mission et des valeurs qu'ils défendent.

Depuis quelques années j'habite un petit village de province qui croyait être un paradis où mes enfants pouvaient s'épanouir en pleine nature hélas vite devenu un enfer où la haine, le mépris, la discrimination et plus grave le racisme se nourrissent en toute impunité.

La liste de ce que je subis est longue et pénible à énumérer:

Nuisances de toutes sortes, menaces, destructions de biens personnels, calomnies, diffamation, faux témoignages, provocations...

Le plus blessant et humiliant est l'injure raciste prononcée devant un huissier de justice et mentionnée sur un procès verbal: " VAS TE LAVER SALE ARABE " plus d'autres menaces sur ce même procès verbal.

Des menaces de mort en pleine gendarmerie et portées sur un procès verbal.

J'ai déposé une plainte auprès de Mr Le Procureur de la République par lettre recommandée avec accusé de réception.

Sans réponse j'ai confié cette affaire à un avocat, deux ans après aucune nouvelle de cette affaire.

Aujourd'hui mon avocat me confirme que ni le Procureur de la République ni la gendarmerie ne répond à son courrier.

Que faut-il faire devant une telle situation malgré toutes les preuves irréfutables dont je dispose ?

A quoi servent les lois si elles ne sont ni respectées ni appliquées ?

Faut-il saisir Mr Le Procureur Général, La Chancellerie pour que cesse cette injustice et ces persécutions insupportables afin que justice soit rendue ?

Vos conseils seront les bienvenus.

En vous remerciant d'avance.

Par **mona**, le **13/12/2009** à **15:18**

Bonjour,

je me permets de vous répondre, mais je suis hélas ni avocat, ni même juriste.

Je suis tout simplement une personne qui fait l'objet de plaintes de la part de sa voisine pour ses propos antissémites que je n'ai jamais prononcé.

Que' je ne pense même jamais.

Cette personne en est à sa 4ème plainte contre moi et dès qu'une de ses plaintes est déposée, je suis immédiatement convoquée comme une "criminelle" au commissariat, ensuite en correctionnel...

Cette personne n'a aucun témoin alors que moi oui....

Cette personne est procédurière puis que je ne suis pas la première qu'elle attaque...

Bref, quelque chose m'échappe lorsque je compare nos deux histoires.

Vous dites vivre dans un petit village?

Peut être que le problème vient de là(tout le monde se connaît et se couvre)

Avez vous pensé écrire "plus haut"...oui au chef d'Etat.

Dans tous les cas je vous souhaite bien du courage, ne baissez pas les bras, continuez sans relâche à constituer votre dossier.

A bientôt

Mona